



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 mars 2021

Segur de la Santé : Olivier Véran donne le feu vert au projet du CHRU de Nancy, doté d'un soutien de l'Etat augmenté

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a réuni ce vendredi 19 mars 2021, en présence de Mathieu Klein, maire de Nancy, l'ensemble des acteurs de santé locaux, la direction de l'hôpital et les élus engagés dans le projet de reconstruction du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) de Nancy, pour leur annoncer sa validation, le soutien financier par l'Etat du projet à niveau renforcé à 420 millions d'euros, l'annulation du plan de suppression de 300 postes prévu ainsi que l'ouverture de lits supplémentaires. Ce projet hospitalier de grande ampleur est l'un des tous premiers à bénéficier du plan d'investissement massif dans les hôpitaux et le système de santé.

Un investissement historique pour le système de santé en Lorraine

Il y a un an, à Mulhouse, le Président de la République a annoncé « un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières ». Fidèle à cet engagement du chef de l'Etat, le ministre des Solidarités et de la Santé a réuni l'ensemble des acteurs du système de santé, les représentants des soignants, les partenaires sociaux et organisations professionnelles représentatives lors du Ségur de la Santé, qui a acté la mise en œuvre de la

revalorisation de plus d'1,8 millions de professionnels des établissements de santé et des EHPAD, ainsi qu'un plan d'investissement inédit de 19 milliards d'euros, présenté le 9 mars 2021 par le Premier ministre.

Le projet du CHRU de Nancy est ainsi l'un des tous premiers projets de santé à bénéficier des nouvelles dispositions du Ségur de la Santé en matière d'investissement, avec l'annonce par Olivier Véran d'un accompagnement financier exceptionnel de 70% pour ce projet de 600 millions d'euros (soit un soutien de 420 millions d'euros de la part de l'Etat), qui tient compte de la nécessité et de la pertinence du projet comme de la situation financière du CHRU.

A cette aide à l'investissement s'ajoutera une reprise de dette à hauteur de 128 millions d'euros comme prévu par le Ségur de la Santé.

Nancy, laboratoire d'une nouvelle méthode de décision des investissements en santé

Ce projet témoigne également de la nouvelle méthode Ségur déployée sur les investissements, en rupture avec les principes déployés depuis 10 ans :

- Déconcentrer résolument auprès des ARS, en leur confiant tous les leviers d'action et toutes les enveloppes, preuve de la confiance donnée aux acteurs des territoires ;
- Accompagner les projets. Olivier Véran souhaite que les projets soient désormais accompagnés pour avancer plus vite, l'appui d'un expert mandaté par le niveau national pour les projets d'ampleur ou complexes, ce qui a été le cas pour le projet du CHRU de Nancy.
- Aménager le territoire de santé. Là où les projets d'investissement traitaient en général un hôpital, regardé isolément, le ministre des Solidarités et de la Santé, dans le fil du Ségur, promeut des projets d'aménagement du territoire de santé, qui traite l'ensemble des problématiques santé du territoire, hospitalières, médico-sociales ou en ville ;
- Evaluer les projets avec un regard plus médical et soignant : Olivier Véran, qui a mis fin au COPERMO, s'appuiera sur un conseil scientifique présidé par un médecin, le Pr François-René Pruvot, et composé de professionnels de terrain : médecins, de soignants, d'ingénieurs, de financiers et de directeurs.

Lancés dès 2022, les travaux du nouveau CHRU de Nancy devraient s'achever en 2028.

L'annonce du feu vert donné au CHRU de Nancy a été faite en présence du maire de Nancy, Mathieu Klein, et des élus membres du conseil de surveillance et des parlementaires concernés,

ainsi que de la directrice générale de l'agence régionale de santé, du directeur général du CHRU, du président de la commission médicale d'établissement et du doyen de la faculté de médecine.

« Nancy est un double symbole : d'abord celui d'un centre hospitalo-universitaire du Grand Est, région touchée fortement par l'épidémie, et dont tous les soignants ont montré leur immense courage face à une crise hors norme. Ensuite, celui du profond changement de méthode en matière d'investissement dans notre système de santé. »

Le Ségur de la santé en région Grand Est,

- 1265M€ sur la reprise de dette et les investissements (en plus du projet aujourd'hui validé),
- 132 178 personnels non médicaux qui ont bénéficié des revalorisations du Ségur
- 8236 médecins des établissements de santé publics qui ont vu leur rémunération augmenter
- 14 352 étudiants en santé, étudiants paramédicaux et internes ont également vu leurs indemnités augmentées.

Contact presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé

Cabinet d'Olivier Véran

Mél : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

14, avenue Duquesne

75350 Paris SP 07

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)